



Attorney
Florent STOCKART

T: 32 4 342 30 50
F: 32 70 22 52 22
E: f.stockart@elegis.be
Office(s): Liege

Language

French
English
Dutch
German

Professional company

member of elegis - SD+ S.C.R.L., Civil partnership of lawyers in the form of a SCRL (R.P.M. 0828.991.001)

Cooperates with

Bruno DEVOS, Noël SIMAR, Martin HISSEL

Publications

Florent STOCKART, Bruno DEVOS, "Qui assume le risque d'un vol ou d'un dégât causé à l'immeuble pendant la visite organisée par l'agent immobilier ?", in *Federiamag - Day-to-Day de l'agent immobilier*, 12/2022

Florent STOCKART, Bruno DEVOS, "Quelle indemnisation en cas de vol dans votre agence ?", in *Federiamag - Day-to-Day de l'agent immobilier*, 09/2022

Noël SIMAR, Florent STOCKART, "L'évaluation judiciaire des indemnités : préjudice corporel (le décès)", livre 55 in *Responsabilités, traité théorique et pratique*, WOLTERS KLUWER, 60 pages

Thomas DUBUISSON, Florent STOCKART, *Théorie générale de la réparation*, in *Responsabilités – Traité théorique et pratique*, Titre V, livre 50, Kluwer, 2020.

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, "Gestionnaires de réseaux souterrains : la transmission de plans à l'entrepreneur ne suffit pas toujours...", note sous C.A. Mons, 28 février 2017, *Entr. et dr.*, 4/2017, pp. 380-384

Noël SIMAR, Florent STOCKART, Thomas DUBUISSON, "L'évaluation judiciaire du dommage", in *Responsabilités – Traité théorique et pratique*, Titre V, Livre 52, Kluwer, 2019, 46 pages

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, D. BLOCK, « Entrepreneurs, plans et impétrants – Etat des responsabilités », in *Le sol wallon : appréhender les contraintes techniques et juridiques*, Anthémis, 2019, pp. 9-34

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, "Gestionnaire de réseaux souterrains : la transmission des plans à l'entrepreneur ne suffit pas toujours" (notes d'observations sous Mons, 28 février 2017) ; *Entreprises et droit* 2017, Anthémis, 04/2017, p.368

Florent STOCKART, La loi du 11 février 2013 sur les agents immobiliers : vers une professionnalisation accrue du secteur, accessible via l'URL : <http://www.barreaudeliege.be/FR/FicheNews-327.aspx>